



Passage en correctionnelle

Par **pika54**, le **08/04/2016** à **00:35**

bonjours, apres ma separation avec mon ex concubin, celui ci a tres mal reagi. etant violent drogue et alcoolique je ne lui ai pas laisser notre petite fille de 2 ans. je l'ai laisser venir au domicile de mes parents, la ou nous nous sommes refugier, celui ci a finit par me taper dessus. j'ai ete porter plainte une premiere foi, j'y suis retourner un moi apres pour appels malveillants. par la suite un passage au tribunal auquel je n'ai pas assiste car mon avocat m'a dit de ne pas me deplacer car celui si allai etre reporter. mon ex concubin m'a fait une queue de poisson en vehicule m'a forcer a m'areter,m'a sorti de la voiture , fraper, baisser le pentalon , plaquer contre le capot du vehicule en simulan un acte,ect... en sortan de la gendarmerie(la ou ce dernier etai aussi) je me suis rendu chez mon medecin accompagner d'un ami a moi, en sortan mon ami etai entrin de ce battre avec mon ex concubin, s'en suit un gros rixe. mon ex concubin avais fait appel a son frer et un ami a lui. les gendarmes et les pompiers sont intervenu.... pour finir nous sommes tous convoques devans le tribunal correctionnelle. mon ex concubin es accuser de violence, violence aggrave, violence en reunion et agression sexuelle avec 4 jours d'itt sur ma presonne. violence en reunion avec 16 jours d'itt sur mon ami. violences sans jour d'itt sur la mere de mon ami(70ans) violence sans jour d'itt sur la soeur de mon ami(handicapee physique et mental) j'espere bien qu'il soi punit. que risque t il? avec tout sa est ce quil aura encors le droit de prendre notre fille chez lui? sachant qu'une puericultrice apres mes plaintes de ses violences verbales sur l'enfant ai ecri un rappor a la jaf en concluent qu'il etai d'humeur changeante et qu'il etai inquietant. elle m'a confier qu'il ne pourrai pas la garder un week end entier qu'il en serai incapable... mais sa je pense qu'elle ne l'a pas ecri dans son rapport.